



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

GRP/2017/Inf.1
1^{er} février 2017

SEMINAIRE D'INFORMATION SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

**Cabinet du
Secrétaire général**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Chaque année, l'UIP organise un séminaire d'information à l'intention des administrateurs parlementaires affectés au poste de Secrétaire du Groupe UIP au sein des Parlements membres. Ce séminaire est destiné à leur donner une connaissance approfondie de l'Union interparlementaire (UIP) et à leur permettre de remplir ainsi plus aisément leur mission de conseil et d'assistance auprès de leur parlement et de ses membres pour tout ce qui touche à l'UIP, ses programmes et ses activités, ses structures et ses méthodes de travail.

Cette année, le Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire se tiendra en anglais, du 16 au 19 mai 2017.

Vous trouverez ci-joint un programme de travail provisoire, ainsi qu'une note d'information précisant notamment les conditions de participation. Veuillez noter que les candidats doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir suivre les travaux du séminaire et y participer pleinement. Veuillez noter également que leurs frais de voyage et de séjour à Genève sont à la charge de leurs parlements respectifs.

Si votre parlement s'est affilié récemment à l'UIP et qu'il s'efforce de réunir les conditions nécessaires pour que ses membres puissent prendre part aux travaux et activités de l'Organisation, s'il vient de nommer un nouveau secrétaire du Groupe pour qui une formation ciblée sur l'UIP serait utile ou s'il veut compter à l'avenir sur un appui professionnel plus solide, je vous recommande vivement d'envisager une participation à ce séminaire.

J'attends avec intérêt de savoir si votre parlement souhaite participer à ce séminaire. Si tel est le cas, je vous invite à présenter un candidat dès que possible (le 10 avril 2017 au plus tard) car les places sont en nombre limité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire

PROGRAMME ET CALENDRIER DE TRAVAIL PROVISOIRES

Siège de l'UIP - La Maison des Parlements
du 16 au 19 mai 2017

Lundi 15 mai 2017

Arrivée des participants : accueil à l'aéroport de Genève-Cointrin

Mardi 16 mai 2017

9 h 30

- Accueil des participants au Siège de l'UIP
- Présentation de chacun des participants qui diront ce qu'ils attendent du séminaire

10 heures

- Historique de l'UIP : origines, principales orientations et évolutions, l'UIP aujourd'hui et demain
- La Stratégie de l'UIP pour 2017-2021 et sa mise en œuvre

11 heures

- Composition de l'UIP, affiliation et suspension des Membres
- Structure et fonctionnement des organes statutaires de l'UIP
- Les Assemblées de l'UIP : organisation et résultats
- Rôles et responsabilités des Membres de l'UIP, en particulier les rapports annuels

13 heures

Déjeuner offert par le Secrétaire général en l'honneur des participants

14 h 30

Photographie de Groupe et visite de la Maison des Parlements

15 h 30

- Vue d'ensemble des activités de l'UIP visant à promouvoir la démocratie
- Elaboration de normes et de règles pour la pratique démocratique
- Travaux de recherche comparative sur les défis qu'affrontent les parlements
- La base de données PARLINE sur les parlements nationaux



Mercredi 17 mai 2017

9 h 30

- Renforcement des capacités et assistance technique aux parlements

11 heures

- Le Programme de l'UIP du partenariat entre hommes et femmes
- Le Programme de l'UIP de la participation des jeunes

13 heures

Déjeuner

14 h 30

- La dimension parlementaire de la coopération internationale
- L'interaction avec les Nations Unies, notamment la contribution parlementaire à la définition de la prochaine génération d'objectifs de développement
- La Conférence parlementaire sur l'OMC
- La coopération au service du développement et l'action de l'UIP sur les enjeux mondiaux de la santé

16 heures

- La promotion du droit international humanitaire
- La promotion de la paix et de la démocratie au Moyen-Orient
- La diplomatie parlementaire

Jeudi 18 mai 2017

9 heures

- Le programme de l'UIP de défense et de promotion des droits de l'homme
- La Coopération de l'UIP avec le Conseil des droits de l'homme de l'ONU

11 heures

- La stratégie de communication de l'UIP

12 heures

Déjeuner

13 heures

Départ pour l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)

14 – 15 heures (après-midi libre à l'issue de la visite)

Visite au Palais des Nations, Siège de l'ONUG

La participation à cette visite devra être confirmée au plus tard le mardi après-midi.

Vendredi 19 mai 2017

9 heures

- Présentation du budget de l'UIP
- Les contributions des Membres et les questions relatives au personnel de l'UIP
- Séance de questions et réponses

10 h 30

- La contribution des Membres au travail de l'UIP
- Suivi des décisions et résolutions de l'UIP

12 heures

Séance de clôture :

- Evaluation du séminaire : avis et suggestions des participants

Cocktail de clôture à l'intention des participants au Siège de l'UIP

Genève, février 2017



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Note d'information

Le séminaire vise à donner aux secrétaires des Groupes interparlementaires, ou à d'autres personnes amenées à travailler directement avec l'UIP, la possibilité de mieux connaître les activités de l'UIP afin de pouvoir assister plus efficacement leur parlement et ses membres, en particulier aux réunions de l'UIP.

Il est destiné expressément aux secrétaires des Membres récemment affiliés qui souhaiteraient asseoir leur dialogue et leur coopération avec l'UIP sur des bases solides, ainsi qu'aux Secrétaires récemment nommés, désireux de se familiariser pleinement avec la structure et le fonctionnement de l'UIP.

Enfin, il permet au Secrétariat de l'UIP de mieux connaître les caractéristiques, le fonctionnement et les besoins éventuels des différents Membres et de réfléchir, à travers un dialogue actif avec les participants, à la manière de mieux répondre aux attentes des Membres.

Langue de travail

Le séminaire 2017 se tiendra en anglais. Dans la mesure où il s'agit d'une réunion très interactive, les participants doivent être en mesure de s'exprimer couramment en anglais.

Nombre de participants et inscription

Les Parlements membres ne peuvent inscrire qu'une seule personne. A la lumière des candidatures reçues, la priorité sera donnée aux Membres récemment affiliés et aux nouveaux secrétaires de délégation. Les Parlements sont invités à informer le plus tôt possible le Secrétariat de l'UIP à Genève de leur souhait de participer afin qu'une place leur soit réservée.

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae (une page maximum) de l'intéressé(e), précisant les fonctions qu'il/elle occupe au Parlement et attestant sa maîtrise de l'anglais.

Conditions de participation

Les Parlements membres couvrent les frais de voyage, d'hébergement et de séjour de leurs participants. Pour information, l'indemnité journalière (hébergement compris) arrêtée officiellement par l'Organisation des Nations Unies pour Genève était, au 1^{er} janvier 2017, de 361 dollars E.-U. (370 francs suisses).

Le Secrétariat de l'UIP a réservé d'avance un certain nombre de chambres dans trois hôtels de Genève, l'Ibis Budget Genève – 2 étoiles (133.50 CHF par nuit, petit déjeuner inclus), l'Ibis Genève Centre Nations – 3 étoiles (185 CHF par nuit, petit déjeuner inclus) et le Warwick Hotel – 4 étoiles (230 CHF, petit déjeuner non inclus). Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le Secrétariat (Mme Tara Staub – ts@ipu.org), si vous souhaitez faire une réservation dans l'un de ces hôtels. Sachez que le mois de mai est un mois chargé à Genève et que, de ce fait, les conditions de réservation sont très strictes. Il est donc conseillé de réserver dès que possible et en tous cas avant la date limite indiquée sur les formulaires de réservation des différents hôtels. Il ne sera plus possible de bénéficier des tarifs préférentiels qui ont été négociés, ni des pré-réservations après ces dates.



Visas

La Suisse est membre associé des Accords de Schengen et fait donc partie de l'espace Schengen. En octobre 2011, les Etats membres de Schengen ont mis en place le Système d'information sur les visas (VIS) qui sert à stocker les données biométriques (empreintes digitales et image faciale) des demandeurs de visas Schengen. Toutes les représentations suisses à l'étranger sont désormais reliées au système VIS.

Les demandeurs de visa doivent prendre rendez-vous avec la représentation suisse compétente pour leur lieu de résidence et dans certains cas avec un prestataire externe afin de déposer leur demande de visa et enregistrer leurs données biométriques en personne. Ces données restent valables dans le système VIS pendant une période de cinq ans.

La représentation suisse compétente pour le lieu de résidence du demandeur de visa est indiquée sur le lien suivant : www.eda.admin.ch/eda/fr/home/laender-reise-information.html.

Il est recommandé que l'intéressé(e) la contacte **sans délai** afin de déposer sa demande de visa. En général, les documents suivants seront requis :

- Un formulaire de demande de visa Schengen de type C (court séjour) dûment rempli et signé par le demandeur. Ce formulaire, ainsi que des informations complémentaires et utiles concernant le domaine des visas sont disponible à l'adresse suivante : www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise.html.
- Document de voyage valable ainsi qu'une copie. Le document doit être valable au moins trois mois après la date de retour et émis au cours des dernières 10 années.
- Deux photos passeport récentes.
- Une lettre d'invitation de la partie invitante en Suisse ou une note verbale de l'Etat d'envoi mentionnant le nom et le prénom (comme indiqué dans le passeport), la raison et la durée de la visite.
- La preuve d'une assurance maladie valable pour tout l'espace Schengen couvrant les éventuels frais médicaux jusqu'à 30 000 euros - (uniquement pour les titulaires d'un passeport ordinaire), voir : www.sem.admin.ch/dam/data/sem/rechtsgrundlagen/weisungen/visa/bfm/vhb1-version-bfm-f.pdf.
- Tout document additionnel demandé par la représentation suisse compétente.

La Suisse a également conclu des accords avec certains pays où elle n'est pas représentée par une mission diplomatique ou consulaire. Ces accords prévoient que des visas puissent être émis par un Etat faisant partie de l'espace Schengen dans un pays où la Suisse n'est pas représentée. Il est conseillé aux participants de consulter le site web ci-dessus afin de trouver la mission diplomatique ou consulaire la plus proche, et de la contacter afin d'obtenir des informations sur la marche à suivre. Depuis que la Suisse fait partie de l'espace Schengen, les visas ne sont plus émis à l'arrivée à l'aéroport international de Genève.

Accueil des participants

Les participants qui auront annoncé à l'avance leurs dates exactes d'arrivée ainsi que le numéro et l'heure d'arrivée de leur vol (ou de leur train) seront accueillis à Genève par un membre du Secrétariat de l'UIP. Les participants qui se seront arrangés avec leur ambassade/mission permanente à Genève ou avec des amis pour se faire accueillir à leur arrivée sont priés d'en informer le Secrétariat de l'UIP.

Complément d'information

Pour plus ample information, veuillez contacter Mme Sally-Anne Sader à la Division des Parlements membres et des Relations extérieures, au + 41 22 919 41 14 ou sas@ipu.org.